

2022

Tout a été fait depuis 2011, date de la première campagne du Parti du Vote Blanc, pour mettre en lumière l'intérêt du vote blanc et contraindre le législateur à modifier le code électoral en vue de sa reconnaissance. Ce travail de pédagogie mené par les Citoyens du Vote Blancs a porté ses fruits.

- Entre 2011 et 2017, le pourcentage de personnes favorables à la reconnaissance du vote blanc est passée de **69% à 85%**
- La question « **comment voter blanc ?** » a été une des requêtes les plus fréquentes sur Google au cours de la campagne des Européennes de 2014 ;
- Dans un sondage Ifop de février 2017, **40% des personnes interrogées** se disaient prêtes à voter "blanc" si ce vote avait compté dans les résultats ;
- **8 des 11 candidats** au premier tour de la présidentielle 2017 avaient intégré le vote blanc à leur programme. Ils n'étaient que 3 en 2012 ;
- Le 26 février 2019, à l'issue du Grand Débat national au cours duquel la question du vote blanc a été l'une des principales revendications citoyennes, [nous avons été reçus à l'Élysée](#) pour défendre nos analyses et préconisations en faveur de cet outil électoral indispensable.

Au terme de 10 années d'un engagement sans relâche au service de cet outil démocratique, nous pouvons aujourd'hui affirmer que, si un débat subsiste sur le risque d'instrumentalisation du vote blanc lors d'un second tour, **rien ne s'oppose à ce que le vote blanc soit intégré au calcul des résultats au premier tour d'un scrutin.**

Rien, sauf la volonté du pouvoir politique qui s'obstine délibérément à refuser au peuple français ce droit démocratique essentiel, préférant lui imposer, par pur calcul politicien, de devoir choisir indéfiniment entre une erreur et une bêtise.

En 2022, conscient des obstacles financiers, médiatiques ou politiques qui empêchent la réalisation d'une nouvelle candidature, le Parti du Vote Blanc s'est résigné, faute de moyens, à ne pas présenter de "candidat du vote blanc" à la présidentielle.

En revanche, il ne s'interdit pas la possibilité de soutenir, le moment venu, le projet d'une candidature citoyenne et non-partisane qui défendrait avec sincérité la modification de la loi en vue de la reconnaissance du vote blanc.

Dans l'attente d'une opportunité que nous jugerions crédible, nous invitons les électeurs Français à [s'inscrire sur les listes électorales](#) et à exprimer leur opinion par conviction et non par dépit.

Pour plus de détail sur nos consignes de vote pour 2022, [suivre ce lien](#).